



SA au Capital de 6.221.230,85€
Siège social : 18 rue Jean Mazen
21 000 DIJON
892 226 762 RCS DIJON

SOMMAIRE

Attestation de la personne morale	3
Le mot du Président	4
Partie 1 : Rapport de gestion d'Oncodesign Precision Medicine du 30 juin 2024.....	6

Les procédures d'audit sur les comptes sociaux ont été effectuées.

Rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2024

Attestation de la personne morale

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

25 septembre 2024 à Dijon

Philippe Genne
Président Directeur Général



Le mot du Président

A tous,

Dans un contexte géopolitique international et national toujours très morose, nous avons démarré l'année 2024 avec des challenges primordiaux en perspective. Notamment le passage en Phase 2 des composés OPM 101 et 201, le premier étant la priorité d'OPM et garant de sa croissance long terme, le second étant le garant de sa croissance court et moyen terme avec des milestones significatifs à venir de la part des laboratoires Servier lors de leur entrée en Phase 2. Avec en ligne de mire la phase 2 OPM 101 et nos programmes de recherches de nouveaux agents de radiothérapie systémique.

Sur ce début d'année nous avons pu conclure la phase 1 VS d'OPM 101 sans encombre. Les résultats sont très positifs et laissent entrevoir un potentiel important pour ce composé, absence de toxicité et profil Pharmacologique excellent où OPM 101 atteint et dépasse des taux sériques nécessaires pour être très actif sur RIPK2. OPM prévoit d'initier le recrutement d'un essai clinique de phase 1b/2a au quatrième trimestre 2024 ou début 2025. D'autre part, OPM 201 semble montrer les mêmes caractéristiques entre les mains des laboratoires Servier vis-à-vis de sa cible LRRK2, la phase 1 VS est proche de se conclure et notre partenaire travaille sur la mise en œuvre de sa phase 1b/2a également. Ce sont deux nouvelles d'importance majeure pour OPM.

D'autre part, nous avons candidaté avec succès à plusieurs appels à projets initiés par, la Région, l'état et l'Europe dans le cadre de France 2030 en lien avec nos projets de recherches. Le projet COMETE a été soutenu par la Région BFC et l'Europe à hauteur au total de 7.8M€ dont 2.1 M€ pour OPM sur 5 ans. Ce financement permet à OPM de débiter deux de ses projets recherche de nouveaux composés RIV dans le cadre de la filière industrielle PROMETHE et en collaboration avec son nouveau partenaire Allemand, la société Navigo Protein GmbH.

Le projet DEMOCRITE a répondu avec succès à l'appel à projet I-Démo n°2 de bpifrance, il a pour objectif de démontrer l'efficacité d'OPM-101 en ciblant RIPK2 dans les Maladies Inflammatoires de l'Intestin. Plus précisément, ce projet vise à financer la fin de la phase 1 ainsi que la phase 1b/2a de notre molécule OPM-101 pour le traitement des Colites Ulcéreuses Immuno-Induites (CUII). Le financement qu'Oncodesign recevra est de 5.6 M€ sur 43 mois.

Enfin le Fonds d'Aide au Développement Deep Tech a attribué au programme ANIMUS un financement de 745 000€ pour un coût total du projet de 1,49 M€ pour une durée de projet de 36 mois. OPM possède ainsi une base de données annotée unique concernant les macrocycles issus de la technologie Nanocyclix®, qui constitue une ressource exclusive pour l'application de méthodologies de Machine Learning et Deep learning pour optimiser le processus de Drug Discovery de ces inhibiteurs de kinases.

Pour résumer, les produits majeurs poursuivent leurs développements et nous avons obtenu, à ce jour sur 2024, 9 millions d'euros de financements d'ores et déjà perçus

ou à percevoir en 2025 incluant l'augmentation de capital réalisée en ce début d'année sur Euronext à hauteur de 2 millions d'euros. Pour la suite, il conviendra de consolider le versement des milestones attendus de la part de Servier, de démarrer la phase 1a/2b d'OPM 101 et de démarrer activement le projet COMETE.

Philippe GENNE

Président Directeur Général d'OPM et fondateur d'Oncodesign Precision Medicine

Partie 1 : Rapport de gestion d'Oncodesign Precision Medicine du 30 juin 2024

Tous les montants sont exprimés en millions d'euros.

1. Présentation d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

1.1. Raison d'être et mission

Oncodesign Precision Medicine (OPM) est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision. Elle s'inscrit dans le changement de modèle thérapeutique qui passe des Blockbusters à des molécules spécifiques destinées à des sous-groupes de patients atteints d'une pathologie.

OPM s'est donné pour mission de découvrir et développer de nouvelles thérapies innovantes efficaces contre les cancers avancés et résistants grâce à la médecine de précision contre les phénomènes de résistance thérapeutique et le développement métastatique.

Initialement créée en décembre 2020 comme un spin off d'Oncodesign SA, elle a, en date du 31 août 2022, été dotée des actifs Biotech et IA d'Oncodesign SA par voie d'un apport partiel d'actifs puis a été cotée sur Euronext Access+ en octobre 2022, puis sur Euronext Growth Market depuis novembre 2022.

1.2. Nos programmes

Depuis sa création en septembre 2022, et conformément à son plan stratégique, OPM poursuit sa mission et le développement de ses projets thérapeutiques.

Le programme en propre le plus avancé chez OPM est OPM-101, entré en clinique en février 2023 pour une étude de phase I sur volontaires sains comportant une phase d'administration simple (SAD) puis une phase d'administration multiple (MAD) afin d'étudier sa sécurité, sa tolérabilité et son profil pharmacocinétique.

Cet essai de phase 1, contrôlé par placebo et en double aveugle sur 104 volontaires sains (VS), s'est terminé comme prévu en juin 2024. Les conclusions de cette étude de phase 1 sont détaillées ci-après dans ce rapport (voir paragraphe 6). Fort de ces résultats, OPM travaille sur un démarrage d'un essai clinique de phase 1b/2a fin 2024 ou début 2025.

Le protocole de la prochaine phase clinique est en cours de réflexion et de rédaction, et pourrait mettre en avant, non seulement les propriétés anti-inflammatoires d'OPM-101 mais également son intérêt en immuno-oncologie, ainsi que la poursuite des études précliniques d'OPM-102, follower d'OPM-101.

Toujours issu de sa technologies Nanocyclix®, le développement clinique d'OPM-201, licenciée auprès des laboratoires Servier contre la maladie de Parkinson, s'est poursuivi également et s'approche de la fin de phase I volontaires sains.

En Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV ou MRT en anglais), en 2023 les équipes d'OPM avaient avancé la plateforme Promethe et porté la création d'une filière industrielle mise en place avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Le début de l'année 2024 a vu la signature entre Oncodesign Precision Medicine et Navigo Proteins GmbH d'un accord de collaboration stratégique pour la recherche et le développement de nouveaux agents de radiothérapie systémique (voir paragraphe 6)

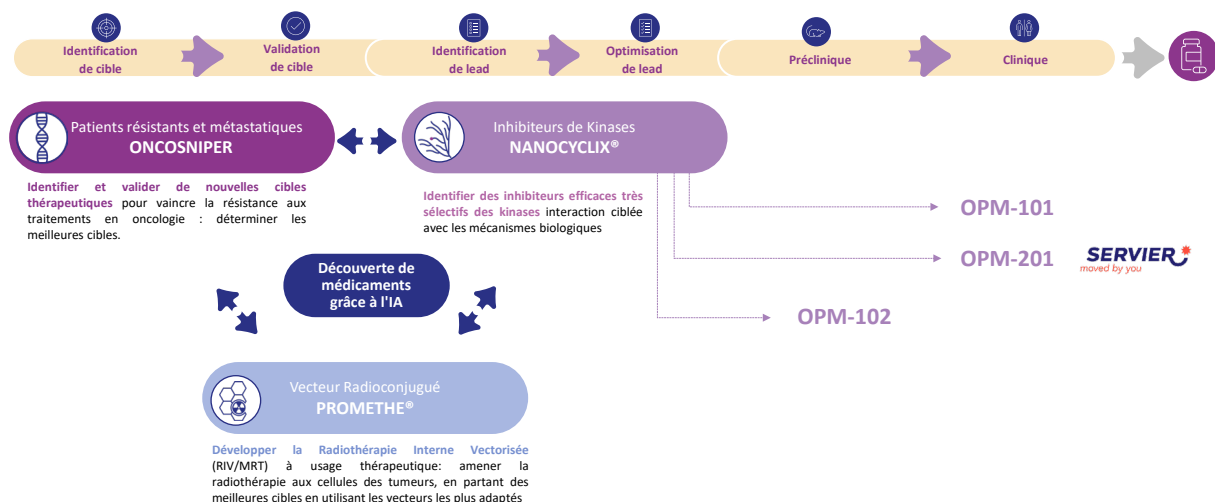
Enfin en Intelligence Artificielle, OPM a poursuivi le développement d'OncoSNIPER® (programme clinique collaboratif) et OncoSNIPER (plateforme technologique d'IA) pour la recherche de cibles thérapeutiques.

Notre partenariat avec les laboratoires Servier sur le programme STaRT Pancréas, sur la plateforme OncoSNIPER et qui avait été signé fin 2022, s'est poursuivi au 1^{er} semestre 2024 et a généré pour OPM un chiffre d'affaires.

1.3. Modèle d'innovation unique en médecine de précision

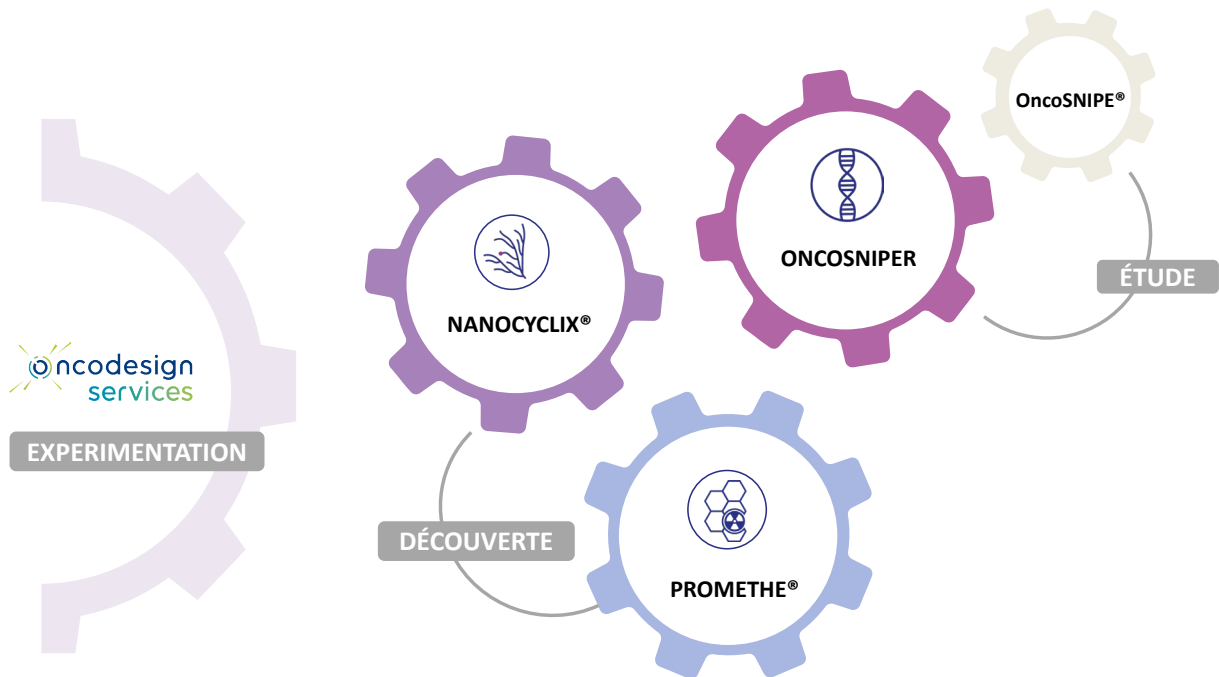
OPM est un « *pure player* » biopharmaceutique au stade clinique en médecine de Précision doté de :

- Deux actifs en clinique, ciblant des kinases non encore ciblées :
 - OPM-101 ayant fini sa Phase 1 Volontaire Sains,
 - **OPM-201** licencié à Servier en fin de phase I Volontaires Sains.
- **Des inhibiteurs de RIPK2** montrant une activité antitumorale préclinique.
- Trois plateformes technologiques innovantes et propriétaires :



- Nanocyclix®, ayant donné lieu depuis plus de 10 ans à plusieurs contrats de *Drug Discovery* précoces avec l'industrie Pharma et dont OPM-101 et OPM-201 sont les deux molécules les plus avancées.
- OncoSNIPER notre plateforme d'IA permettant la sélection de cibles thérapeutiques contre les cancers résistants et métastatiques, avec son essai clinique OncoSNIPER® en cours. OPM est également chef de file de la filière FEDERAIDD aux côtés de Servier.
- PROMETHE® pour la découverte et le développement de molécules de radiothérapie systémique efficaces contre les cancers résistants et métastatiques capitalisant sur l'expérience de la plateforme de pharmaco-imagerie PHARMIMAGE® et des partenariats externes noués pour accéder à des technologies de vectorisation en adéquation avec ses cibles d'intérêts propres à OPM. OPM est chef de file de la filière

de Médecine Nucléaire PROMETHE® regroupant l'ensemble des acteurs en Région BFC.



Et notre modèle d'innovation en médecine de précision, articulé autour :

- Des trois activités stratégiques que sont l'Expérimentation des thérapeutiques, la Découverte de nouveaux traitements et l'Étude de problématiques à l'origine de pathologies.
- Des 3 plateformes intégrant les savoirs et savoir-faire en pharmacologie, biologie, imagerie, chimie médicinale et intelligence artificielle. La plateforme de Médecine de précision d'OPM est centrée sur la découverte de nouveaux inhibiteurs de Kinases et de nouvelles molécules de radiothérapie systémique (théranostiques).

et enfin,

- de l'accord de partenariat stratégique avec Oncodesign Services pour les 5 années à venir, nous permettant d'avoir un accès privilégié à leurs compétences en précliniques.

1.4. Notre modèle d'affaires

Notre modèle d'affaires repose sur :

- La conception et la coordination de partenariats technologiques structurants avec des acteurs industriels et académiques permettant de mutualiser des ressources et de codévelopper des programmes technologiques tout en bénéficiant de financements publics substantiels,
- La signature de partenariats stratégiques de recherche et développement avec l'industrie pharmaceutique et biotechnologique.

- La cession de licences sur des programmes, molécules, cibles ou des technologies sous forme de programmes de recherches avancés à l'industrie pharmaceutique et biotechnologique.

Ces différents contrats basés sur des relations partenariales se concrétisant par un partage et une réciprocité importante, permettent d'accroître notre capital humain, technologique et scientifique tout en partageant les risques inhérents à l'innovation.

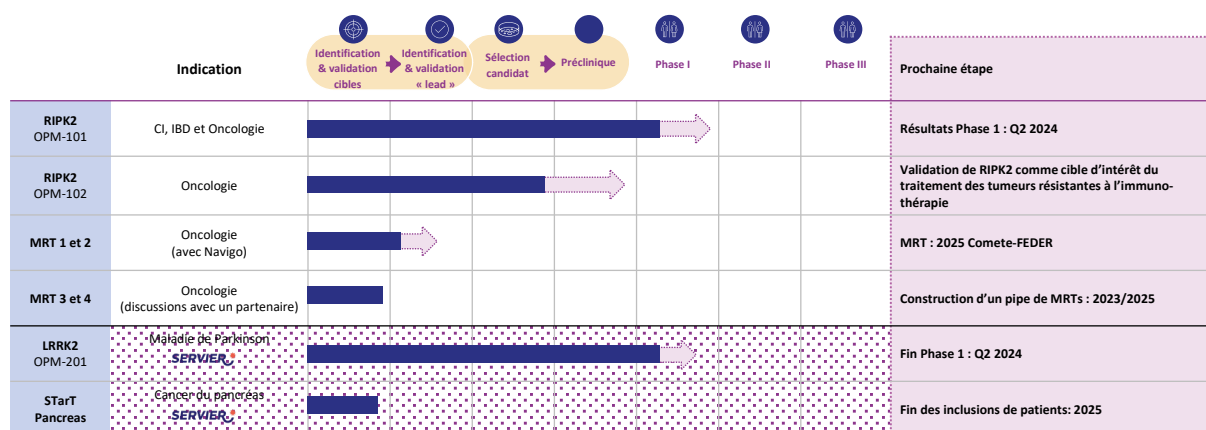
Cette stratégie garantit une valorisation économique, rationnelle et optimisée des investissements R&D au bénéfice final des patients.

1.5. Le portefeuille d'OPM d'inhibiteurs de kinases

OPM est une entreprise technologique d'abord spécialiste des inhibiteurs de kinases de nouvelle génération : plus puissants, plus sélectifs, et ciblant des kinases peu explorées ou pour lesquelles il n'existe pas d'inhibiteur sélectif.

Notre technologie de macrocyclisation Nanocyclix® (NCX) donne accès à des inhibiteurs de kinases du type 1, qui combinent puissance et sélectivité avec un faible poids moléculaire et des propriétés physicochimiques très intéressantes.

Le pipeline d'OPM à ce jour est exclusivement composé de molécules issues de la technologie NCX développée chez Oncodesign puis OPM depuis son transfert de Johnson & Johnson en 2009. Néanmoins, suite à la signature avec Navigo Proteins GmbH, nous prévoyons également le développement, dans les prochaines années, d'un portefeuille de molécules théranostiques.



1.6. L'équipe, son expertise, ses valeurs

Constituée actuellement d'une équipe de 19 collaborateurs dont plus de 50% sont titulaires d'un PhD., l'objectif d'OPM en matière de management a été de construire une équipe de direction à la fois mature, dynamique et capable de relever les défis de l'entreprise.

La Direction Générale est composée d'une équipe expérimentée de 3 dirigeants qui collaborent depuis 2008 :



Philippe Genne
Président Directeur
Général
PhD en Pharmacologie

- Création Oncodesign Biotechnology en 1995: Fondateur, CEO et CSO
- IPO Oncodesign Biotechnology en 2014
- Création de l'AFSSI
- Vice-Président PME-TPE et ETI Medicen






Jan Hoflack
Directeur Scientifique
PhD en Chimie organique

- Créateur de la technologie Nanocyclix®
- Exécutif chez Marion Merrell Dow, chez Novartis et chez AstraZeneca
- Vice-Président Chimie Médicinale et Biosciences chez Johnson & Johnson
- A rejoint Oncodesign Biotechnology en 2009 : CSO







Karine Lignel
Directrice des Opérations
Ingénieure et
Master Finance et Gestion

- a accompagné +60 entreprises technologiques, majoritairement dans le domaine de la santé (IPO Nanobiotix, Oncodesign Biotechnology et Medincell)
- A été membre de +30 Conseils d'administration ou de surveillance dont celui d'Oncodesign Biotechnology de 2008 à 2021
- A rejoint Oncodesign Biotechnology en 2021 : CBO






Dans un contexte conjoncturel compliqué pour le secteur de la santé en Bourse, cette équipe a réussi la belle cession d'Oncodesign Services (100 millions d'euros) et l'IPO d'Oncodesign Precision Medicine en 2022 sur Euronext Growth Paris avec les membres du CODIR.

2. Activité et situation d'OPM au 1^{er} semestre 2024

Rappel : OPM étant une entreprise de biotechnologie, les agrégats financiers ne reflètent pas l'évolution de sa valorisation intrinsèque.

2.1. Le résultat d'exploitation

Oncodesign Precision Medicine - Compte de résultat - Détails du résultat d'exploitation

en M€ Données auditées	S1'24	S1'23	Evolution	
			en %	en valeur
Total revenus et produits d'exploitation	0.6	1.1	-40%	- 0.4
Achats consommés	(3.3)	(4.0)	-16%	+ 0.6
Charges de personnel	(1.3)	(1.7)	-22%	+ 0.4
Autres charges d'exploitation	(0.0)	(0.0)	ns	- 0.0
Impôts et taxes	(0.0)	(0.0)	-34%	+ 0.0
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(0.1)	(0.1)	-1%	+ 0.0
Total charges d'exploitation	(4.9)	(5.9)	-17%	+ 1.0
Résultat d'exploitation	(4.2)	(4.8)	-12%	+ 0.6

Pour mémoire, nos charges d'exploitation sont composées principalement :

- de nos achats consommés, c'est-à-dire nos dépenses de sous-traitance pour nos programmes, en clinique et nos programmes pré-cliniques, la part préclinique étant confiée notamment à Oncodesign Services dans le cadre du contrat de partenariat privilégié que nous avons avec eux, et
- des charges de personnel (salaires et charges sociales).

Les charges d'exploitation s'établissent au 1^{ier} semestre 2024, à (4,9) millions d'euros, en baisse de 1 million d'euros (-17%) par rapport au 1^{ier} semestre de l'année dernière.

Ce sont principalement nos achats consommés qui baissent de -16% à (3,3) millions d'euros, contre (4) millions au 1^{ier} semestre 2023. Deux éléments induisent la variation de nos achats consommés

- OPM s'est focalisé sur la poursuite de sa phase 1 volontaires sains de sa molécule OPM-101. Les autres dépenses de sous-traitance sont rattachées aux programmes OPM-102 pour terminer sa phase pré-clinique et au programme STarT.
- Le partenariat avec la société S-Engine qui s'était achevé en Q3 2023 à la suite d'une restructuration intervenue au sein de leur société, réduit nos dépenses de sous-traitance sur le 1^{er} semestre 2024,

Nous constatons également une baisse de nos charges de personnel de -22% due :

- à la décision prise par la Direction Générale de ne pas se verser de part variable au titre de l'année 2023 (versée au 1^{er} semestre de l'année 2024),
- aux départs non remplacés à date au sein des équipes.

En conséquence, le résultat d'exploitation d'OPM du 1^{er} semestre 2024 ressort à (4,2) millions d'euros.

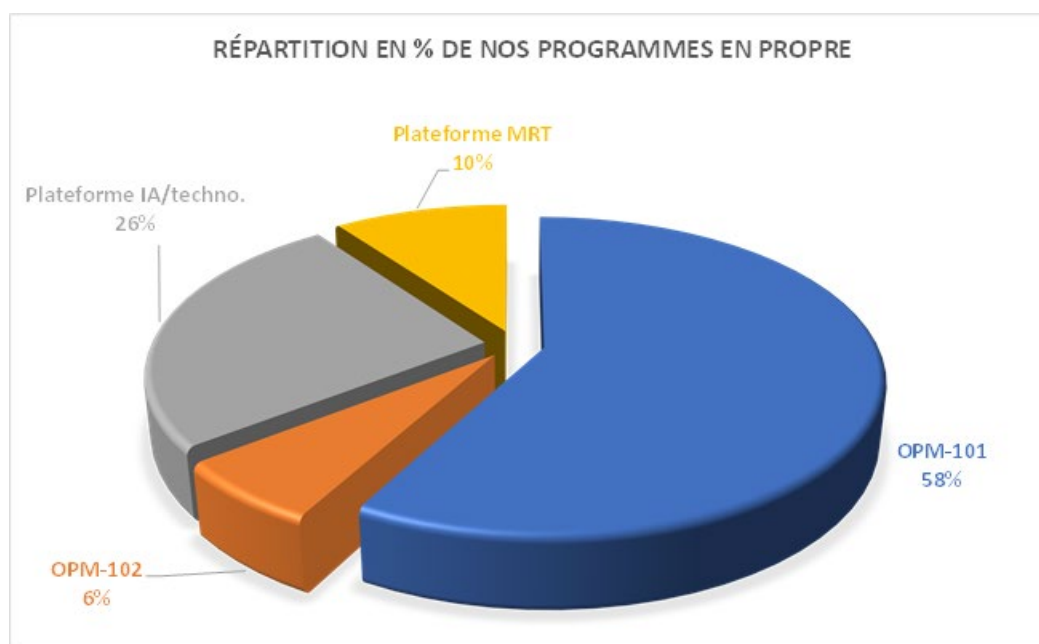
2.2. Les Investissements en Recherche et Développement

Oncodesign Precision Medicine - Dépenses de R&D

en M€	S1'24	S1'23	Evolution	
			en %	en valeur
Données analytiques				
Programmes en partenariats	0.7	1.3	- 46%	- 0.6
Programmes en propre	2.9	3.7	- 21%	- 0.8
Total dépenses R&D	3.6	5.0	- 28%	- 1.4

Les investissements en Recherche et Développement (NB : somme des coûts directs et des heures passées valorisées imputés sur les programmes) représentent 3,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024, contre 5 millions d'euros l'année dernière à la même période, soit une baisse de 1,4 millions d'euros (-28%). Cette variation se décompose en :

- une baisse des dépenses de R&D sur nos programmes en partenariat du fait de la fin en Q3 2023 de notre programme avec la société S-Engine (voir explication ci-dessus) alors qu'il était actif au 1^{er} semestre de l'année dernière.
- nos dépenses sur nos programmes en propre, pour lesquels, et comme déjà présenté dans ce rapport, OPM s'est focalisée sur le développement de sa molécule OPM-101 en phase 1 volontaires sains sur ce 1^{er} semestre de l'année.



2.3. Les revenus et produits d'exploitation

2.3.1. Le chiffre d'affaires

En préambule, il est important de garder à l'esprit qu'OPM étant une biotech, le Chiffre d'Affaires n'est pas le paramètre le plus pertinent pour juger de la valeur de l'entreprise.

Milestones et *up-fronts* constituant l'essentiel du chiffre d'affaires d'OPM, ces revenus sont donc très fluctuants d'une année sur l'autre et ne constituent pas l'indicateur le plus pertinent pour juger de la valeur de l'entreprise.

Spécifiquement, au 1^{er} semestre 2024, il n'était pas attendu de *milestone* ou d'*up-front*.

Oncodesign Precision Medicine - Compte de Résultat - Détails des revenus

en M€ Données auditées	S1'24	S1'23	Evolution	
			en %	en v
Chiffre d'Affaires milestone ou up-fronts	-	-	-	-
Chiffre d'Affaires programmes	0.1	0.7	-81%	
Chiffre d'Affaires	0.1	0.7	-81%	

Pour ce semestre, le chiffre d'Affaires d'OPM est de 0,1 million d'euros réalisé dans le cadre de son partenariat STarT avec les laboratoires Servier.

2.3.1. Les autres revenus et produits d'exploitation

Oncodesign Precision Medicine - Compte de Résultat - Détails des revenus

en M€ Données auditées	S1'24	S1'23	Evolution	
			en %	en valeur
Chiffre d'Affaires	0.1	0.7	-81%	- 0.6
Autres revenus	0.0	0.0	ns	- 0.0
Production immobilisée et autres produits	0.1	0.3	-69%	- 0.2
Subventions d'exploitation	0.4	-	ns	+ 0.4
Autres revenus et produits d'exploitation	0.5	0.3	55%	+ 0.2
Total revenus et produits d'exploitation	0.6	1.1	-40%	- 0.4

Sur la période considérée, OPM a perçu 0,5 million d'euros d'autres revenus et produits d'exploitation.

Dans cette catégorie, sont comptabilisés :

- 0,1 million d'euros de production immobilisée principalement au titre de nos projets internes en IA (OncoSNIFE® et OncoSNIPER), et
- 0,4 million d'euros de subventions (cf. détails au 2.3.2)

2.3.2. Zoom sur les financements publics (subventions et avances récupérables)

Depuis le 1^{er} janvier 2024, OPM a obtenu plusieurs financements publics pour ses programmes auprès des grands acteurs publics du financement de l'innovation décomposés comme suit :

- un total de subventions du FEDER de 2,1 millions d'euros pour notre programme COMETE (en janvier 2024) sur les RIV
- une aide au développement Deep Tech de 0,75 million d'euros en février 2024 pour notre programme ANIMUS (IA et Nanocyclix)
- un financement public de bpi france de 5,6 millions d'euros en avril 2024 pour le programme DEMOCRITE (OPM-101)
- Au total, ces financements publics représentent 8,5 millions d'euros pour OPM sur la période 2024 à 2027.



Pour l'année 2024, OPM devrait percevoir 2,2 millions d'euros au total dont 1,9 millions d'euros ont d'ores et déjà été encaissés répartis en 0,4 million d'euros de subventions (reconnues dans les "Autres revenus et produits d'exploitation" du 1^{er} semestre 2024), le solde en Avances Récupérables (reconnues dans le bilan d'OPM).

Pour mémoire, la totalité du montant des 1,9 millions d'euros perçus est intégrée dans la trésorerie.

Nous pouvons souligner qu'en plus de l'intérêt financier de ces programmes, ils dénotent aussi de la reconnaissance, par des experts indépendants, de l'intérêt des programmes et des technologies d'OPM.

2.4. le Résultat semestriel

Oncodesign Precision Medicine - Compte de résultat - Détail du résultat net

en M€ Données auditées	S1'24	S1'23	Evolution	
			en %	en valeur
Total revenus et produits d'exploitation	0.6	1.1	-40%	- 0.4
Total charges d'exploitation	(4.9)	(5.9)	-17%	+ 1.0
Résultat d'exploitation	(4.2)	(4.8)	-12%	+ 0.6
Charges et produits financiers	(0.1)	0.1	-174%	- 0.1
Charges et produits exceptionnels	(0.0)	0.0	-378%	- 0.0
Impôt sur les bénéfices	0.7	0.8	-17%	- 0.1
Résultat de l'exercice	(3.6)	(3.9)	-8%	+ 0.3

Le résultat financier d'OPM ressort en perte de (0,1) million d'euros au 1^{er} semestre 2024 contre un gain de 0,1 million d'euros l'année dernière sur la même période. Ceci est principalement dû aux intérêts des emprunts en cours, contrebalancés par les produits financiers des placements de la trésorerie.

Les charges et produits exceptionnels n'appellent pas de remarques particulières.

Par ailleurs, la ligne "Impôt sur les bénéfices" est constituée du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) enregistré pour 0,7 million d'euros au titre de 2024 sur nos programmes. Notre CIR est en

diminution de -17% par rapport à l'année dernière le montant du CIR étant plafonné. En effet, la règle en matière de CIR consiste à déduire des montants éligibles dépensés les aides publiques perçues, ce qui réduit l'enveloppe considérée pour le CIR.

Enfin, donc, le résultat semestriel d'OPM s'établit à (3,6) millions d'euros, en ligne avec la structure financière attendue pour une société biopharmaceutique au stade clinique.

2.5. Les Ressources Humaines d'Oncodesign Precision Medicine

2.5.1. Les effectifs salariés

	Effectifs		Effectif moyen	
	au 30 juin 2024	au 30 juin 2023	au 30 juin 2024	au 31 déc 2023
Dirigeants	2	2	2.0	2.0
Cadres	15	18	15.0	16.3
ETAM	2	1	1.8	1.8
Ouvriers Qual	-	-	-	-
Apprenti	-	-	-	-
Total	19	21	18.8	20.1

L'effectif salarié d'OPM s'établit à 19 personnes au 30 juin 2024, soit 2 personnes en moins qu'au 30 juin de l'année dernière à la suite du départ de 2 directeurs de programmes.

2.5.2. De la diversité et de l'Egalité Professionnelle H/F

Nos caractéristiques d'emploi sont les suivantes :

- 8 Femmes d'une moyenne d'âge de 43.2 ans et une ancienneté moyenne de 4 ans
- 11 Hommes d'une moyenne d'âge de 46.2 ans et une ancienneté moyenne de 6.8 ans
- De 8 nationalités différentes
- L'équipe de direction est composée de 33% de Femmes et 66% d'Hommes (NB : le CA est composé de deux administratrices et 3 administrateurs dont 40% sont des administrateurs indépendants)

Bien que réglementairement non soumise aux obligations déclaratives nationales relatives à l'Index Egalité Professionnelle H/F, OPM est particulièrement vigilante quant à ses actions en la matière.

Ainsi, la structure de rémunération variable est uniquement basée sur la classification conventionnelle des emplois, il en est de même pour les éléments de rémunération relatif au partage de la valeur, qu'il s'agisse des primes susnommées ou des programmes d'actionnariats salariés, programmes dont 100% des salariés d'OPM sont bénéficiaires.

3. La trésorerie

Au 30 juin 2024, OPM disposait d'une trésorerie de 9,6 millions d'euros. Pour mémoire, OPM avait débuté l'année 2024 avec une trésorerie de 10,01 millions d'euros.

Ce niveau de trésorerie au 30 juin est notamment constitué :

- de la levée de fonds réalisée en février 2024, d'un montant de 1,99 millions d'euros, et
- de la perception de plusieurs financements publics au titre de subventions et d'avances récupérables dans le cadre des programmes DEMOCRITE (OPM-101), ANIMUS (Deep Tech) pour un total de 1,9 millions d'euros,

Ce niveau de trésorerie ne tient compte ni des revenus futurs relatifs aux potentiels prochains revenus, *milestone* et *up-fronts* pour ses produits développés en partenariat existants ou à venir, ni des montants de financements publics obtenus et restant à percevoir.

4. Autres éléments clés pour OPM

4.1. Propriété intellectuelle

OPM dispose d'une protection intellectuelle solide et structurée et à plusieurs niveaux : en ligne avec les stratégies habituelles des pharmas et basée sur nos plateformes d'innovation propriétaires. Nos brevets sont soumis au moment du stade de candidat médicament, en application d'une stratégie claire et d'une gestion efficace de notre portefeuille de brevets :

- RIPK2
- LRRK2 (co-propriété de Servier et de OPM)
- le traceur TEP Florepizol

Actuellement, la société dispose de 5 brevets protégeant nos programmes.

OPM a pris la décision de stopper le brevet (ONC-037) afin d'en déposer un plus tard sur des bases plus évoluées.

Concernant les autres évolutions depuis fin 2023, ONC-027 a été accordé dans quasiment tous les pays/ toutes les régions dans lesquels il a été déposé et ONC-036 est entré en phase nationale.

Application	Target	title	Applicant	Filing number	Filing date	International filing	Filing date	Publication	Publication date	National phase date	National phase countries #
ONC-026	RIP2 Rtg.	Microcyclic RIP2 kinase inhibitors	Oncodesign Precision Medicine	EP14185130.3	17/09/2014	PCTEP2015/071347	17/09/2015	WO2016/042087	24/03/2016	15/03/2017	AE, AU, BR, CA, CN, EA, EG, EP, HK, ID, IL, IN, JP, KR, MX, MY, NZ, SA, SG, TH, TW, UA, US, ZA
ONC-027	PET tracer	RADIOLABELED MACROCYCLIC EGFR INHIBITORS	Oncodesign Precision Medicine	EP16157885.1	29/02/2016	PCTEP2017/054611	28/02/2017	WO2017/148925	07/09/2017	21/08/2018	AU, CA, EP, IL, JP, US
ONC-036	RIPK2 NNO Linkers	Microcyclic RIPK2 kinase inhibitors	Oncodesign Precision Medicine	EP20154852	31/01/2020	PCTEP2021/052255	31/01/2021	WO2021/152165	05/08/2021	01/08/2022	AE, AR, AU, BH, BR, CA, CN, EA, EG, EP, HK, ID, IL, IN, JP, KR, MX, MY, NZ, OM, PK, QA, SA, SG, TH, TW, UA, US, UY, ZA
OS-001	LRRK2	New Microcyclic LRRK2 kinase inhibitors	Les Laboratoires Servier / OPM	EP20315236.8 EP21305112.1	06/05/2020 28/01/2021	PCTEP2021/061827	05/05/2021	WO2021224320	11/11/2021	01/11/2022	54 countries
OS-002	LRRK2	New Microcyclic LRRK2 kinase inhibitors	Les Laboratoires Servier / OPM	EP213053343.1 EP21306329.0	18/03/2021 24/09/2021	PCTEP2022/056910	17/03/2022	WO2022/194976	22/09/2022	01/10/2023	

4.2. RSE

La démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises d'OPM s'intègre parfaitement à sa culture. Celle-ci est fondée sur le partage, l'entraide, la communauté, la sociabilité et, plus globalement, sur la solidarité.

Les valeurs que nous défendons font partie intégrante de notre ADN et de notre engagement collectif. Pour OPM « on réussit ensemble ou bien on ne réussit pas » : la création de valeur découle de la réciprocité – entre collaborateurs, avec nos partenaires, experts et investisseurs. Nous œuvrons à forger une empreinte sociologique fondée sur l'exemplarité et le collectif.

C'est dans cet esprit que des efforts et investissements importants sont réalisés par OPM pour organiser les forces vives et faire émerger l'innovation, engager des collaborations de recherche, mutualiser les ressources et codévelopper des outils et technologies. OPM préfigure la médecine de demain : créer l'innovation au bénéfice des patients sans solution thérapeutique.

4.2.1. Les points clés et les actions de notre démarche RSE:

➤ Créer l'innovation au bénéfice des patients sans solution thérapeutique

Nous œuvrons à établir ainsi un continuum allant de la cible au patient pour mettre en place une véritable médecine de précision : développer les outils de diagnostic et thérapeutiques pour administrer le bon traitement, au bon patient et au bon moment, et garantir ainsi des médicaments efficaces à un prix accessible **pour tous sur la planète**.

➤ Garantir une intégrité irréprochable à nos partenaires et aux patients

OPM est structurée pour être tournée vers les autres et interagir de manière fluide avec son environnement : les partenariats doivent être irréprochables en termes d'excellence scientifique et technologique. Nous devons délivrer le meilleur de nous-mêmes dans les partenariats avec au centre de la démarche l'intérêt du patient.

➤ Protéger l'environnement

OPM exerce ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement, et limite sa consommation au strict nécessaire à la bonne réalisation de notre activité, tout en intégrant un plan de réduction et de recyclage pour l'intégralité des déchets de bureaux et le fait garantir par ses sous-traitants.

Dans ce cadre, OPM a engagé une démarche d'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne d'émission (scope 1,2 et 3). Celle-ci a été réalisée en juin 2023 par un tiers – Carbometrix – sur la base du référentiel « GHG Protocol Corporate Accounting & Reporting Standard ». Une nouvelle évaluation a été faite en juin 2024, par le tiers – HelloCarbo – sur la base du référentiel « GHG Protocol Corporate Accounting & Reporting Standard ».

➤ Garantir l'intégrité et la confidentialité des données

OPM s'engage à ce que les résultats et rapports générés, enregistrés et traités dans le cadre de ses activités soient exacts, complets et fiables. Ils doivent refléter avec exactitude la véritable nature des données et résultats générés, et restent confidentiels.

Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a adhéré et souscrit à la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis®.

➤ Adopter une politique sociale engagée

OPM s'engage à adopter un dialogue social pour développer et entretenir l'engagement de ses collaborateurs, et faciliter leur implication dans des projets de développement local ou solidaires.

Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a adhéré et souscrit à la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis®.

➤ Garantir la loyauté dans l'ensemble de nos pratiques

OPM s'engage à garantir l'intégrité de ses échanges avec ses partenaires, actionnaires et collaborateurs : bannir tout type de fraude à caractère commercial, tout chantage ou tout acte d'intimidation, respecter la réglementation relative au droit de la propriété intellectuelle, inclure dans les contrats d'affaires des clauses de non-corrupcion, sensibiliser ses collaborateurs aux situations de conflit d'intérêt et de délit d'initié. Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a adhéré et souscrit à la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis®. Au terme de sa dernière évaluation, Ecovadis nous a attribué une médaille de bronze pour notre démarche RSE.

4.2.2. Les acteurs et actes de notre démarche RSE

Dès sa création, OPM a intégré la démarche RSE dans sa stratégie, en identifiant en son sein, les acteurs clés de celle-ci.

Ainsi, la démarche est animée par une des membres de l'équipe de direction et portée par Mme Karine Lignel, cofondatrice et DGD d'OPM.

Conçue comme une démarche participative, c'est avec l'ensemble des salariés que les deux axes de travail de l'année 2023 ont été décidé :

- Le 1^{er} axe défini était de travailler sur notre empreinte carbone, s'est matérialisé par la mesure de celle-ci en juin 2023 avec Carbometrix et en juin 2024 par HelloCarbo. Nos émissions totales ont été réduite de 752 tCO2e pour l'année 2022 à 713 tCO2e pour l'année 2023 soit une réduction de plus -5%.
- Le 2nd axe était de proposer et/ou de participer à des actions sociétales de recherche contre le Cancer sous forme de mécénat de temps ou de compétences, ou la participation à des manifestations en ce sens.

Ainsi, des contacts et échanges avec trois associations de patients ainsi qu'un centre clinique sont noués en 2023 et les modalités de participation sont en cours de finalisation en début d'année 2024.

Par ailleurs, une équipe de salariés d'OPM a participé à Odyssea Dijon, manifestation de soutien à la recherche contre le cancer du sein. Dans la logique de notre démarche, OPM a inclus dans son équipe un athlète dijonnais (vainqueur de la Course), qu'OPM a soutenu par ailleurs dans sa préparation pour les JO Paris 2024.

5. Faits marquants de l'exercice

Ce paragraphe reprend *in-extenso* les informations publiées au cours du 1^{er} semestre 2024 dans les Communiqué de Presse.

5.1. Janvier 2024 : Oncodesign Precision Medicine obtient des subventions FEDER d'un montant total de 2,1 M€ pour son programme COMETE

Le programme COMETE (moleCular radiOtherapy for METastatic Colorectal and gastric canCErs) répond à l'appel à projet régional FEDER-FSE+. Il porte sur le développement d'un portefeuille de molécules de radiothéranostiques pour le traitement de cancers avancés digestifs. Le projet a pour but de développer un candidat radiothéranostique jusqu'aux études de dosimétrie pré-clinique. Le projet COMETE est porté par OPM ainsi que par le centre de lutte contre le cancer (CGFL) et par l'Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB, UMR CNRS 6302), tous basés à Dijon.

FEDER, est l'un des principaux programmes de financements européens de l'Union Européenne visant à promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale entre les régions.



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Le FEDER attribue au projet COMETE une subvention d'un montant maximum total de 7,8 M€ (pour un coût total du projet de 9,2 M€) soit environ 75% du montant éligible, dont 2,1 M€ pour OPM, sur une période de 5 ans. Elle contribuera à l'avancement dans la recherche et le développement d'un portefeuille de molécules de radiothéranostiques jusqu'au stade pré-clinique. Les molécules de radiothérapie interne vectorisées (RIV) seront développées pour traiter les cancers avancés digestifs et leurs compagnons diagnostique seront développés pour le diagnostic et le suivi de ces mêmes patients avant et après traitement par RIV. Cette contribution du FEDER au programme COMETE renforce ainsi la position d'Oncodesign Precision Medicine en tant qu'acteur majeur du secteur de la biotechnologie dans des indications à fort besoin médical. Ce projet, qui sera développé en Région Bourgogne Franche-Comté, s'intègre dans une dynamique régionale forte en faveur du développement des biotechnologies et de la médecine de précision.

5.2. Janvier 2024 : Oncodesign Precision Medicine lance une augmentation de capital d'environ 3 M€ avec délai de priorité pour les actionnaires

OPM lance une augmentation de capital avec délai de priorité pour les actionnaires. Cette augmentation de capital d'un montant d'environ 2,7 M€ avec suppression du droit préférentiel de souscription et un délai de priorité au profit des actionnaires, pouvant être porté à environ 3,1 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension. La période de souscription de l'Offre au Public et du Placement Global est du 29 janvier au 7 février 2024 inclus avec un délai de priorité des actionnaires du 29 janvier au 2 février inclus.

Le prix ferme est de 1,32 € par Action Nouvelle et l'offre est garantie pour un montant d'environ 2 M€ par des actionnaires historiques et des investisseurs garants

L'utilisation des fonds de cette levée assure le besoin de financement complémentaire relatif aux programmes cliniques et précliniques prioritaires de la Société au cours des 12 prochains mois, à savoir :

- son programme OPM-101 dans les maladies inflammatoires de l'intestin intégrant le plan de développement permettant le lancement de la phase 2a,
- son programme OPM-102 en Oncologie, et
- son programme STarT dans le cancer du pancréas, développé en partenariat avec Servier.

Le développement du programme OPM-201 de la Société pour le traitement de la maladie de Parkinson se poursuivra en partenariat avec Servier qui assume l'intégralité des investissements relatifs à ce programme.

5.3. OPM annonce le résultat de son augmentation de capital d'un montant d'environ 2 M€

Au travers du délai de priorité, du Placement Global et de l'Offre à Prix Ferme pris dans leur ensemble, l'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande de 1 184 027 Actions Nouvelles, soit une demande globale d'environ 1,56 M€.

L'Offre a été souscrite au prix ferme de 1,32 € par Action Nouvelle et la demande s'est décomposée comme suit :

- Dans le cadre du délai de priorité, la demande des actionnaires existants de la Société a porté sur un total d'environ 0,9 M€, correspondant à 644 516 Actions Nouvelles souscrites à titre irréductible et réductible, soit environ 42,6% des Actions Nouvelles allouées ;
- La demande exprimée dans le cadre du Placement Global et de l'Offre à Prix Ferme a porté sur 539 511 Actions Nouvelles, représentant environ 0,7 M€, soit environ 35,7% des Actions Nouvelles allouées.

Pour rappel, l'opération bénéficiait, préalablement à son lancement, d'engagements de souscription et de garantie garantissant 75,04% du montant de l'Offre (hors exercice de la Clause d'Extension).

Les garants sont appelés à hauteur de 25,48% de leur engagement pour permettre la souscription de l'augmentation de capital à hauteur de 75%, soit environ 2 M€. Ainsi, 327 337 Actions Nouvelles ont été allouées au bénéfice des investisseurs ayant consenti un engagement de garantie, soit environ 21,7% des Actions Nouvelles allouées.

L'augmentation de capital, d'un montant brut total d'environ 2,0 M€, prime d'émission incluse, a donné lieu à l'émission de 1 511 364 Actions Nouvelles.

À la connaissance de la Société, l'incidence de l'émission sur la répartition de son capital et de ses droits de vote est la suivante

Répartition du capital à l'issue de l'Offre

	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nombre d'actions	% du capital et droits de vote (théorique)	Nombre d'actions	% du capital et droits de vote (théorique)
P.C.G. ¹	8.428.789	50,53%	8.486.691	46,65%
Jan HOFLACK	1.242.671	7,45%	1.356.307	7,46%
Karine LIGNEL	226.355	1,36%	226.355	1,24%
CoDir et salariés dont historiques	298.701	1,79%	298.701	1,64%
Auto-détention	22.464	0,13%	22.464	0,12%
Flottant	6.460.534	38,73%	7.800.360	42,88%
TOTAL	16.679.514	100,00%	18.190.878	100,00%

Sur la base du capital social post-opération, la participation d'un actionnaire qui détenait 1,00% du capital de la Société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci sera portée à 0,92%. Pour rappel, cette opération n'a pas donné lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

5.4. Oncodesign Precision Medicine obtient un financement d'Aide au Développement Deep Tech pour son programme ANIMUS

L'aide est octroyée sous la forme d'une combinaison de subventions et d'avance récupérable pour financer des dépenses de R&D. Ce soutien est financé par l'Etat sur fonds issus du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4) ou du Fonds pour l'Innovation et l'Industrie (FII) et a pour objectif de financer les phases de recherche et développement d'une innovation de rupture, avant son lancement industriel et commercial.

Le programme ANIMUS (Ai-boosted Nanocyclix® platforM drUg diDiscovery) vise au développement de méthodes propriétaires utilisant l'IA pour l'optimisation des molécules. Il est exclusivement porté par OPM.

OPM dispose aujourd'hui d'une collection unique de macrocycles issue de la technologie Nanocyclix® de plus de 12 000 molécules, toutes inhibitrices de kinase. Après avoir effectué une caractérisation extensive de ces molécules, OPM possède une base de données annotée unique dans l'industrie, une ressource exclusive pour l'application de méthodologies de Machine Learning et Deep learning pour optimiser le processus de Drug Discovery.

L'objectif principal d'ANIMUS est de développer des technologies propriétaires pour améliorer l'efficacité du processus de découverte de médicaments chez OPM, à partir de la technologie Nanocyclix®. Cela implique le développement d'approches IA permettant d'une part de systématiser l'optimisation de tous les paramètres à chaque cycle de DMTA¹ afin de réduire le nombre total de cycles nécessaires à l'identification de candidats médicaments et, d'autre part, d'utiliser la conception générative de molécules NCX pour évaluer un très grand nombre de molécules in silico dans l'étape de conception.

¹ Design- Make-Test-Analyze

Le Fonds d'Aide au Développement Deep Tech a attribué au programme ANIMUS un financement de 745 000€ pour un coût total du projet de 1,49 M€ pour une durée de projet de 36 mois.

5.5. Avril 2024 : OPM obtient un financement public de 5,6 M€ pour son programme DEMOCRITE

Ce programme, dédié au développement clinique d'OPM-101 pour démontrer l'efficacité d'OPM-101 en ciblant RIPK2 dans les maladies inflammatoires de l'intestin et plus précisément, la phase 1 ainsi que la phase 2a de notre molécule OPM-101 pour le traitement des Colites Ulcéreuses Immuno-Induites (CUII).

5.6. Avril 2024 Degroof Petercam initie la couverture d'OPM).

La société de bourse et banque d'affaires, dans son étude d'initiation intitulée « Targeted therapies for inflammation & oncology » (Thérapies ciblées dans l'inflammation et l'oncologie), Degroof Petercam rédige sa première analyse financière sur la société, assortie d'une fourchette d'objectif de cours, située entre 1,90 et 2,70 €1.

5.7. Mai 2024 OPM et Navigo Proteins GmbH signent un accord de collaboration stratégique

Cet accord porte sur la recherche et le développement de nouveaux agents de radiothérapie systémique. Navigo Proteins GmbH, (Halle, Allemagne) est une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans la découverte et le développement de nouvelles approches de médecine de précision basées sur la plateforme technologique Affilin. Ce contrat de collaboration stratégique entre les 2 sociétés vise la découverte et le développement de nouveaux agents radiothéranostiques.

Pour mémoire, la construction de radiothéranostiques est basée sur l'identification d'une cible spécifique à la surface des cellules cancéreuses (antigène de surface) et sur des molécules pouvant servir de vecteurs comme les petites molécules, peptides, anticorps ou petites protéines (tels que les Affilin®) hautement spécifiques de la cible identifiée, permettant à la radioactivité (émetteurs α , β^+ ou γ) d'être délivrée au contact de la cellule tumorale et de déclencher ainsi sa détection et sa destruction.

6. Les événements post-clôture

6.1. Juillet 2024, OPM annonce les résultats positifs de la phase 1 volontaires sains d'OPM-101

En juillet 2024, OPM a annoncé la fin de l'essai de phase 1 avec OPM-101 contrôlé par placebo et en double aveugle : 104 volontaires sains (VS) ont participé à cet essai visant à évaluer la sécurité d'OPM-101 chez l'homme

Les résultats des administrations en SAD et MAD de l'étude clinique ont démontré qu'OPM-101 est bien toléré et inhibe de manière significative la voie RIPK2 à des doses aussi faibles que 60 mg en administration unique et 75 mg b.i.d (bis in die – Deux fois par jour). La cinétique d'engagement de la cible et les résultats pharmacodynamiques ont montré une mise en place rapide de l'effet inhibiteur, déjà observé de 2 à 4h après la première administration, et une inhibition maintenue pendant les 14 jours d'administration. Le niveau moyen d'engagement de la cible est de 65 % (75 mg b.i.d), 75 % (150 mg b.i.d) et 85 % (300 mg b.i.d) pendant les 14 jours de traitement.

Des évaluations de sécurité (signes vitaux, tests sanguins, ECG, holters) ont été effectuées régulièrement tout au long de l'essai. L'essai recueille également des mesures pharmacocinétiques secondaires, y compris des évaluations de la demi-vie de la molécule. Les mesures exploratoires visant à évaluer l'engagement de la cible d'OPM-101 ont été calculées en suivant l'évolution par rapport au niveau basal dans la production de TNF α , stimulée par le L18-MDP ex-vivo dans des échantillons de sang total.

Les résultats des cohortes MAD ont montré un engagement maximal de la cible par OPM-101, attesté par une réduction de 90 à 100% de la production de TNF α , conduisant à une inhibition complète de la production stimulée et à un retour à un niveau basal de TNF α , démontrant ainsi une immuno-modulation plutôt qu'une suppression totale de l'immunité comme observé avec d'autres traitements des MICI. Cet engagement maximal de la cible a été observé, en fonction des doses, entre 2 à 6 heures après la première administration du traitement. L'engagement résiduel de la cible avant la dose suivante a été maintenu pendant les 14 jours d'administration à des niveaux moyens de 65%, 75% et 85% avec les 3 niveaux de dose testés dans le MAD, respectivement

Dans la partie MAD de l'étude, le jour 15, à savoir 24 heures après la dernière administration, 50%, 55% et 80% de l'engagement de la cible étaient encore observés dans les trois doses testées de la MAD. 48h après la dernière administration, les niveaux d'engagement de la cible ont graduellement diminué comme attendu. Ces résultats démontrent un engagement de la cible dépendant du temps et de la dose. Ces résultats de preuve du mécanisme immunomodulateur ont été obtenus avec l'administration orale d'OPM-101 pendant 14 jours consécutifs, qui a également été généralement bien toléré dans toutes les cohortes SAD et MAD.

Aucun événement indésirable grave n'a été rapporté. Tous les effets indésirables survenus en cours de traitement et considérés comme étant au moins possiblement reliés au médicament et à l'étude étaient légers ou modérés dans les cohortes SAD et MAD. Douze volontaires sains (15 %) ont rapporté un total de 15 évènements indésirables et considérés comme reliés à OPM-101. 80 % de ces évènements étaient légers et 20 % modérés. Il n'y a pas eu de changement

cliniquement significatif dans les tests de laboratoire liés à la sécurité signalé pendant les périodes de traitement pour toutes les cohortes de doses d'OPM-101 incluses dans l'analyse, à l'exception d'une volontaire qui a connu une augmentation modérée (3N) de l'ALT (enzyme hépatique) au cours de la MAD, entraînant l'interruption de son traitement après 12 jours.

Les résultats de pharmacocinétique dans la partie MAD sont cohérents avec ceux observés dans la partie SAD de l'étude. Les principales caractéristiques pharmacocinétiques d'OPM-101 sont : une absorption rapide avec un Tmax observé entre 2-4h, une demi-vie terminale estimée à 12-13h, un état d'équilibre atteint après 3-4 jours et une exposition dose-dépendante.

Sur la base de la relation PK/PD déterminée à partir des résultats de la partie SAD de l'étude, nous anticipons qu'un engagement très significatif de la cible ($\geq 80\%$) puisse être obtenu et maintenu avec une concentration plasmatique d'OPM-101 restant supérieure à 150 ng/mL dans l'intervalle entre 2 administrations de traitement. Ce seuil a été atteint avec les 2ème et 3ème niveaux de dose dans la partie MAD de l'étude.

OPM prévoit de présenter des résultats supplémentaires sur les cohortes de la phase 1 lors d'une prochaine réunion médicale au quatrième trimestre 2024, sous réserve de l'acceptation de l'abstract² par le comité d'organisation de l'United European Gastroenterology Week (UEGW).

Sur la base des résultats présentés aujourd'hui, OPM prévoit d'initier le recrutement d'un essai clinique de phase 1b/2a au quatrième trimestre 2024 ou début 2025.

² Précision : l'abstract a été accepté par le *scientific committee* l'United European Gastroenterology Week depuis la date de publication du communiqué de presse et sera présenté par le Pr Peyrin-Biroulet le 13 octobre 2024.

7. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs d'OPM sont résolument tournés vers l'avancement de ses programmes.

A ce titre, le 2^{ème} semestre 2024 devrait voir

- Ecriture du rapport de la Phase 1 VS et le début de la Phase 1b/2a d'OPM-101 (First-in-Class inhibiteur de RIPK2),
- la fin de la Phase 1 Volontaires Sains d'OPM-201 (First-in-Class inhibiteur de LRRK2 dans la maladie de Parkinson) en partenariat avec Servier,
- en Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), le démarrage du projet COMETE et de notre collaboration avec notre partenaire NAVIGO travaillent au choix d'un partenaire industriel européen pour notre plateforme dans le cadre du projet COMETE,
- Fin de réalisation du projet ANIMUS.

Enfin, les équipes d'OPM sont mobilisées pour identifier, constituer et présenter des dossiers nous permettant l'obtention d'autres financements publics.

8. Risques et incertitudes auxquels la société et le groupe sont confrontés

Les risques relatifs à la société sont précisés dans le chapitre « Facteurs de risques » du rapport financier annuel 2023 de la Société.

9. Faits exceptionnels et litiges

A la date du présent Document d'Information, la Société n'est l'objet d'aucune procédure ni d'aucun litige significatif.

10.Assurances et couvertures des risques

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses impératifs de consommation de trésorerie et ses activités.

La souscription de polices d'assurance est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

Cette couverture est susceptible d'évoluer au rythme du développement de l'activité de la Société. Il est probable que la Société souscrive à des garanties plus onéreuses car plus larges dans la mesure où l'avancement de ses programmes le requerrait. Cela se traduirait par un accroissement des dépenses engagées dans ce domaine.

Société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE (OPM)

18 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 30/06/2024*

Activité principale de l'entreprise : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion

Fait à VILLEURBANNE

Le 27/09/2024

Raja SAOUD

Directrice de missions

Nicolas PESSON

Expert-Comptable

ORIGINNE EXPERTISE

15 rue Jules Vallès

69100 VILLEURBANNE

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE (OPM)
18 Rue Jean Mazon
21000 DIJON

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	15 143 212 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	141 805 Euros
- Résultat net comptable,	(3 635 748) Euros

Fait à VILLEURBANNE
Le 24/09/2024

Raja SAOUD
Directrice de missions

Nicolas PESSON
Expert-Comptable

Société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE (OPM)

18 Rue Jean Mazon

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS

ORIGINNE EXPERTISE

15 rue Jules Vallès

69100 VILLEURBANNE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 6			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	993 473	233 250	760 224	808 763	48 539-	6.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	352 274		352 274	338 306	13 968	4.13
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	109 348	26 955	82 393	86 292	3 899-	4.52-
	Constructions	246 206	55 899	190 307	198 456	8 149-	4.11-
	Installations techniques, matériel et outillage	4 056	1 296	2 759	3 163	404-	12.77-
	Autres immobilisations corporelles	856 022	439 736	416 286	472 313	56 027-	11.86-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	43 642		43 642	63 329	19 687-	31.09-	
Prêts							
Autres immobilisations financières	288 835		288 835	259 265	29 570	11.41	
Total II	2 893 855	757 136	2 136 720	2 229 887	93 167-	4.18-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	639		639		639	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 187 083		1 187 083	1 063 258	123 825	11.65
	Autres créances	1 613 802		1 613 802	2 678 823	1 065 021-	39.76-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	7 606 506		7 606 506	10 013 728	2 407 222-	24.04-	
Disponibilités	2 069 181		2 069 181	322 580	1 746 602	541.45	
Charges constatées d'avance (3)	529 282		529 282	324 074	205 208	63.32	
Total III	13 006 492		13 006 492	14 402 462	1 395 970-	9.69-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 900 348	757 136	15 143 212	16 632 349	1 489 137-	8.95-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2024 6	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 221 231)	6 221 231	5 704 348	516 882	9.06
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 593 265	4 367 617	1 225 648	28.06
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	8 321 856-	231 181-	8 090 675-	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 635 748-	8 090 675-	4 454 928	55.06
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	143 107-	1 750 110	1 893 217-	108.18-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	3 287 591	1 940 591	1 347 000	69.41
	Total II	3 287 591	1 940 591	1 347 000	69.41
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 497 203	7 857 544	360 341-	4.59-
	Concours bancaires courants		585 353	585 353-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	392 224	383 764	8 460	2.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 665 051	2 890 060	225 008-	7.79-
	Dettes fiscales et sociales	1 130 648	1 187 511	56 863-	4.79-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	313 603	34 768	278 835	802.00
	Total IV	11 998 729	12 938 998	940 269-	7.27-
	Ecarts de conversion passif (V)		2 650	2 650-	100.00-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		15 143 212	16 632 349	1 489 137-	8.95-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 614 910 5 680 235

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 6			Exercice N-1 30/06/2023 6	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	161 105	19 300-	141 805	745 250	603 445-	80.97-
Chiffre d'affaires NET	161 105	19 300-	141 805	745 250	603 445-	80.97-
Production stockée						
Production immobilisée			10 940	88 474	77 534-	87.64-
Subventions d'exploitation			399 694		399 694	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			86 674	227 235	140 561-	61.86-
Autres produits			10	5 776	5 766-	99.82-
Total des Produits d'exploitation (I)			639 124	1 066 735	427 611-	40.09-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 326 700	3 973 684	646 984-	16.28-
Impôts, taxes et versements assimilés			28 062	42 548	14 486-	34.05-
Salaires et traitements			940 363	1 170 757	230 395-	19.68-
Charges sociales			406 959	567 091	160 132-	28.24-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			125 591	126 584	993-	0.78-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			28 084	23	28 060	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 855 759	5 880 688	1 024 930-	17.43-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 216 635-	4 813 953-	597 318	12.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2024 6	30/06/2023 6	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	176 359	110 341	66 019	59.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		1 090	1 090-	100.00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 633		2 633	
Total V	178 992	111 430	67 562	60.63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	215 485	25 753	189 732	736.73
Différences négatives de change	3	17	14-	84.89-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 871	7 082	14 789	208.82
Total VI	237 359	32 852	204 507	622.50
2. Résultat financier (V-VI)	58 367-	78 578	136 945-	174.28-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 275 002-	4 735 375-	460 374	9.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 495	4 495-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		4 495	4 495-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 329		3 329	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 162		9 162	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 491		12 491	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 491-	4 495	16 986-	377.87-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	651 745-	786 439-	134 694	17.13
Total des produits (I+III+V+VII)	818 116	1 182 661	364 545-	30.82-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 453 864	5 127 102	673 238-	13.13-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 635 748-	3 944 441-	308 693	7.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 143 212.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 141 804.90 Euros et dégageant un déficit de 3 635 747.55- Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans un contexte géopolitique difficile, la société OPM a débuté l'année 2024 avec des défis majeurs. Les composés OPM 101 et OPM 201 sont en transition vers la Phase 2, avec des enjeux de croissance long terme pour OPM 101 et moyen terme pour OPM 201, en partenariat avec les laboratoires Servier. La Phase 1 VS d'OPM 101 s'est terminée avec succès, affichant des résultats prometteurs, notamment en termes d'absence de toxicité et de profil pharmacologique. Un essai clinique de Phase 1b/2a est prévu pour fin 2024 ou début 2025. Par ailleurs, OPM 201 montre des résultats similaires sous la supervision des laboratoires Servier, qui préparent également la Phase 1b/2a.

OPM a obtenu plusieurs financements publics, dont 2.1 M€ pour le projet COMETE et 5,6 M€ pour le projet DEMOCRITE, visant à démontrer l'efficacité d'OPM 101 dans les maladies inflammatoires de l'intestin. Enfin, le programme ANIMUS a reçu 745 000 € de financement, renforçant la capacité d'OPM à utiliser le Machine Learning pour optimiser son processus de Drug Discovery.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Trésorerie et équivalents trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs "valeurs mobilières de placement" et "disponibilités", dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Opérations en devise

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours à la clôture de la période.

Les écarts en découlant sont portés en "Ecart de conversion" à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Passif éventuel

Un passif éventuel est:

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie, au moins équivalente, attendue de celle-ci.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 (qui a abrogé le CRC n°2000-06), sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt. Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif au taux d'intérêt prévu par le contrat.

Indemnités de départ en retraite (Hypothèses au 31/12/2023)

Les montants des paiements futurs, correspondant aux avantages accordés aux salariés, sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et la mortalité. Puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes

- âge de départ à la retraite: 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres;
- tum-over : 5% pour les salariés jusqu'à 54 ans et 0% pour ceux de + de 54 ans;
- table de mortalité : table réglementaire TNSEE 20 16-2018
- taux actualisation: 3.17 %;
- taux augmentation salaires : 2,5%;
- taux de charges : 30%
- convention collective de l'industrie pharmaceutique.

Ces indemnités ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Crédit Impôt Recherche (CIR)

La société OPM dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients.

Le Crédit d'impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat, au crédit du poste "Impôt sur les sociétés".

Reconnaissance du Chiffres d'affaires

Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.

* Droit d'accès à la technologie (Up front fees)

Quand les "Up front fees" correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.

* Paiement d'étape ou Milestone : Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers, conditions devant être levées par OPM.

Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

Frais de Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement s'inscrivent dans les comptes de charges de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

l'exercice, comptabilisés selon leur nature respective pour une valeur globale d'environ 3.6 millions d'euros. Seuls les développements de modèles figurent à l'actif du bilan, en immobilisations et immobilisations en cours.

Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts des emprunts, d'écarts de change et aux produits d'intérêts des comptes à terme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 323 881		31 704
Terrains	109 348		
Installations générales agencements aménagements des constructions	246 206		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 056		
Installations générales agencements aménagements divers	118 101		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	737 921		
TOTAL	1 215 632		
Autres titres immobilisés	63 329		93 126
Prêts, autres immobilisations financières	259 265		123 575
TOTAL	322 594		216 701
TOTAL GENERAL	2 862 107		248 405

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		9 837	1 345 747	
Terrains			109 348	
Installations générales agencements aménagements constr.			246 206	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 056	
Installations générales agencements aménagements divers			118 101	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			737 921	
TOTAL			1 215 632	
Autres titres immobilisés		112 813	43 642	
Prêts, autres immobilisations financières		94 005	288 835	
TOTAL		206 818	332 476	
TOTAL GENERAL		216 656	2 893 855	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		176 813	61 593	5 156	233 250
Terrains		23 056	3 899		26 955
Installations générales agencements aménagements constr.		47 750	8 149		55 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		892	404		1 296
Installations générales agencements aménagements divers		23 765	4 243		28 008
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		359 943	51 784		411 727
TOTAL		455 407	68 479		523 886
TOTAL GENERAL		632 220	130 072	5 156	757 136
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		61 593			
Terrains		3 899			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		8 149			
Instal.techniques matériel outillage indus.		404			
Instal.générales agenc.aménag.divers		4 243			
Matériel de bureau informatique mobilier		51 784			
TOTAL		68 479			
TOTAL GENERAL		130 072			

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	332 476	81 476	251 000
Autres créances clients	1 187 083	1 187 083	
Impôts sur les bénéfiques	653 447	653 447	
Taxe sur la valeur ajoutée	833 929	833 929	
Groupe et associés	7 454	7 454	
Débiteurs divers	118 972	118 972	
Charges constatées d'avance	529 282	529 282	
TOTAL	3 662 643	3 411 643	251 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 497 203	2 297 203	5 200 000	
Emprunts et dettes financières divers	392 224	208 405	135 349	48 470
Fournisseurs et comptes rattachés	2 665 051	2 665 051		
Personnel et comptes rattachés	456 886	456 886		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	366 988	366 988		
Taxe sur la valeur ajoutée	275 476	275 476		
Autres impôts taxes et assimilés	31 298	31 298		
Produits constatés d'avance	313 603	313 603		
TOTAL	11 998 729	6 614 910	5 335 349	48 470
Emprunts souscrits en cours d'exercice	105 663			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	457 544			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	0.3420	16 679 514	1 511 364		18 190 878

Une augmentation de capital a eu lieu en février 2024 avec l'émission de 1 511 364 actions ordinaires nouvelles

Stock options:

Au cours des exercices 2022 et 2023, la société a émis 4 plans d'attributions d'actions gratuites, pour un total de 898 000 actions. Les bénéficiaires et les conditions d'attribution ont été définis par le Conseil d'Administration. Les plans prévoient des acquisitions par tranche, dont les conditions de réalisation s'étalent de 2023 à 2026.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais de dépôt de brevets et des frais de dépôt de marque.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux (prix d'achat et frais d'acquisition, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 5 ans

* Brevets et licences d'exploitation : 20 ans

Les frais de recherche et développement d'OPM sont comptabilisés en charge de l'exercice, à l'exception des développements de modèles.

Les frais de dépôt de brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international. Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles. De plus, les frais complémentaires engagés pendant la durée du brevet sont amortis sur la durée restante à amortir des immobilisations, soit une durée de 11 à 19 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Développement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif "Autres fonds propres - Avances conditionnées.

	Ouverture	Augmentation	Dinimution	Clôture
IMAKINIB	715 326,00		33 620,32	681 705,68
ONCOSNIPE	1 225 265,00			1 225 265,00
ANIMUS		390 000,00		390 000,00
COMETE				0,00
DEMOCRITE		990 620,00		990 620,00
Total	1 940 591,00	1 380 620,00	33 620,32	3 287 590,68

Imakinib (OSEO) : montant perçu de 715 326 €. Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie. Fin 2019, il a été décidé d'un commun accord entre les partenaires et BPI de mettre fin au consortium suite à l'évolution stratégique d'un des partenaires. Les modalités de remboursement des avances récupérables sont en discussion avec BPI.

OncoSNIPE : montant total 1 225 265 €. OncoSNIPE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancéreux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques à travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet est piloté et coordonné par OPM, réalisé par 4 entreprises et 6 centres cliniques. La fin de ce projet est actuellement prévue pour 2023. OPM perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant maximum de 2 008 111 € sous forme d'avances récupérables. OPM s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 2 155 000 € (intérêts inclus) à compter de 2026 jusqu'en 2030 selon un échéancier défini.

ANIMUS : Le Fonds d'Aide au Développement Deep Tech a attribué au programme ANIMUS un financement de 745 000€ pour un coût total du projet de 1,49 M€ pour une durée de projet de 36 mois. OPM possède ainsi une base de données annotée unique concernant les macrocycles issus de la technologie Nanocyclix®, qui constitue une ressource exclusive pour l'application de méthodologies de Machine Learning et Deep learning pour optimiser le processus de Drug Discovery de ces inhibiteurs de kinases.

DEMOCRITE : Le projet DEMOCRITE a répondu avec succès à l'appel à projet I-Démo n°2 de bpifrance, il a pour objectif de démontrer l'efficacité d'OPM-101 en ciblant RIPK2 dans les Maladies Inflammatoires de l'Intestin. Plus précisément, ce projet vise à financer la fin de la phase 1 ainsi que la phase 1b/2a de notre molécule OPM-101 pour le traitement des Colites Ulcéreuses Immuno-Induites (CUII). Le financement qu'Oncodesign recevra est de 5.6 M€ sur 43 mois.

COMETE : Le projet COMETE a été soutenu par la Région BFC et l'Europe à hauteur au total de 7.8M€ dont 2.1 M€ pour OPM sur 5 ans. Ce financement permet à OPM de débiter deux de ses projets recherche de nouveaux composés RIV dans le cadre de la filière industrielle PROMETHE et en collaboration avec son nouveau partenaire Allemand, la société Navigo Protein GmbH.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	304 318
Autres créances	118 664
Disponibilités	134 795
Total	557 777

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 203
Emprunts et dettes financières diverses	343 754
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	639 139
Dettes fiscales et sociales	686 218
Total	1 766 314

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	529 282
Total	529 282
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	313 603
Total	313 603

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours à la clôture de la période.

Les écarts en découlant sont portés en "Ecart de conversion" à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Prêts	126 000		
Créances clients et comptes rattachés	77 570		
Autres créances	7 454		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 408		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9 840 784
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	8 090 675 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 750 109
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 750 109
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	516 882
Variation des primes, reserves, report a nouveau	1 225 648
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 492 639
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 742 530
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 742 530

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION DE SERVICE 20%	111 700
PRESTATION DE SERVICE HORS CEE	19 300-
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	49 405
Total	141 805

Répartition par secteur géographique	Montant
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE	161 105
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	19 300-
Total	141 805

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	17

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

"Néant"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 300 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 300
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 499 174
Caution, en tant que sous locataire ANG BATI	875 000	
Nantissement des CAT en garantie emprunt	3 000 000	
Valeur au 31/12/2023 des indemnités à versé	624 174	
Total (1)		4 499 174

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSF. CHGES REFACT. GSCOM	1 355
TRANSF. CHGES PERSONNEL	3 500
TRANSF. CHGES AVANTAGES NAT.	1 391
REFACTURATIONS BATIMENT	79 925
REFACTURATIONS TSA	504
Total	86 675

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	30/06/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	5 679 725	5 704 348	6 221 231
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	16 607 514	16 679 514	18 190 878
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			7 980 831	1 072 170	141 805
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			1 558 530-	9 599 788-	4 161 902-
Impôts sur les bénéfices			1 491 414-	1 763 150-	651 745-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			231 181-	8 090 675-	3 635 748-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				0.47-	0.19-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.01-	0.49-	0.20-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			18	19	17
Montant de la masse salariale de l'exercice			1 554 729	2 241 320	940 363
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			527 315	1 070 421	406 959